

En quoi l'ARS contribue à une politique publique favorable à la santé en MSP ?

Dr Gilles LÉBOUBE, ARS BFC

Pour l'ARS, développer la prévention et la promotion de la santé en MSP, centres de santé et autres structures pluriprofessionnelles de 1er recours est une priorité. Plus globalement, il s'agit de positionner les professionnels du 1er recours comme des acteurs majeurs dans ce domaine. Des financements Assurance maladie (règlement arbitral) ou ARS (Fonds d'intervention régional) sont prévus à cet effet. Une dizaine de thématiques prioritaires ont été retenues et largement diffusées aux acteurs concernés. Nous sommes ainsi complètement dans l'approche Ottawa avec notamment la réorientation des services de santé de 1er recours, l'action communautaire et la formation.

Quelles préconisations pour s'assurer une meilleure adéquation des réponses au regard de la charte d'Ottawa ?

- Réfléchir les projets en **équipe pluriprofessionnelle**
- Accorder une importance prépondérante aux **déterminants de santé** des publics destinataires
- Se mettre en **perspective globale** en s'efforçant de rejoindre plusieurs stratégies de la charte d'Ottawa
- Soutenir les maisons de santé à engager des **démarches participatives** avec leur patientèle
- Accompagner les maisons de santé dans une **réflexion autour des environnements favorables à la santé**, aux freins à lever et aux leviers à activer sur les territoires.

Intervenants

Dr Gilles LÉBOUBE

Adjoint au responsable Département
Promotion de la Santé et Prévention

Nadia GUILLOU

Directrice Asept Franche-Comté Bourgogne

Dr Michel SERIN

Président de la FEMAGISB

Blandine TASSEL

Chargée de projet santé, FEMASAC

Animateurs

Romain PIERLOT

Chargé de projets, Ireps Bourgogne Franche-Comté

Marc VANDEZANDE

Chargé de projets, Ireps Bourgogne Franche-Comté

Journée régionale de la prévention Promotion de la santé



ATELIER

Innovation en promotion de la santé en maison de santé pluriprofessionnelle

9 décembre 2016

Objectif et déroulé de l'atelier

Cet atelier visait à faire connaître le concept de maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) et à conforter l'innovation et la prise d'initiative en promotion de la santé chez les porteurs de projets qui y interviennent.

Les trois phases de l'atelier

Stimuler les initiatives de promotion de la santé en MSP



par le biais de **fiches action** rédigées par les participants

Mettre en lumière les déterminants de santé (pour donner du sens aux actions)



par **remue-méninges** sur les déterminants de la santé du public cible de l'action

Évaluer la contribution de l'action à la promotion de la santé en MSP



par une **fiche "contribution à Ottawa"** reprenant les 5 axes stratégiques de la charte

Éléments à retenir des travaux de groupe :

Les différents projets travaillés au sein de l'atelier font appel principalement à deux stratégies : **le développement d'aptitudes personnelles** (action Tab'agir, jardins partagés, éducation thérapeutique) et **la réorientation des services de santé** (action de prévention solaire). Or la charte d'Ottawa préconise cinq axes d'actions.

En quoi et pourquoi les professionnels de MSP privilégient-ils le développement d'aptitudes personnelles ?

Blandine Tassel, Femasac

L'organisation d'un atelier sur les actions de santé publique oblige à faire des choix et donc à restreindre les expériences valorisées. Ainsi, nous aurions pu choisir d'illustrer comment les MSP s'inscrivent dans les 5 axes de la Charte d'Ottawa :

- Élaboration de politiques pour la santé : les professionnels de santé exerçant en MSP participent à différentes instances chargées d'élaborer ou de contribuer à la définition des politiques de santé ;
- Création d'environnements favorables : en s'implantant, les MSP contribuent à créer des environnements favorables à la santé, ne serait-ce qu'en maintenant, voire en développant, une offre de santé de proximité sur les territoires ;
- Renforcement de l'action communautaire : à titre d'exemple, même si cela est encore anecdotique, certaines MSP s'inscrivent dans une démarche de démocratie participative. En ce sens, elles cherchent à inscrire leurs actions dans une démarche communautaire. Aujourd'hui, ce sont des actions s'inscrivant plus particulièrement dans les axes :

- Développement des aptitudes personnelles,
 - Réorientation des services de santé,
- qui ont été présentées.

Le développement d'actions de santé publique au sens large est encore récent dans la majorité des MSP. Des temps d'échanges de pratiques, de partage d'expériences, des formations à destination des professionnels s'organisent, avec pour objectif de favoriser leur développement.

Certaines équipes, notamment celles formées en éducation thérapeutique, privilégient des actions visant le développement d'aptitudes personnelles. Les actions collectives restent rares même si elles tendent à être plus fréquentes.

Plusieurs éléments peuvent expliquer cet état de fait :

- Les MSP s'inscrivent dans un contexte qu'elles ne peuvent pas toujours influencer : problème de démographie médicale et paramédicale, évolution des pathologies, vieillissement de la population, rémunération des professionnels de santé à l'acte ;
- La mission première des professionnels de santé est le soin, soin qui privilégie l'approche individuelle mais qui n'empêche pas les professionnels d'adopter une posture propre à développer les aptitudes individuelles ;
- La formation des professionnels de santé, bien qu'elle évolue au fil du temps, laisse encore peu de place à l'approche collective, à l'éducation pour la santé, à la pluri-professionnalité, à la transversalité ;
- Les MSP regroupent des professionnels de santé libéraux. Le travail d'équipe implique de réinterroger sa pratique et d'adopter de nouvelles manières d'exercer sa profession ;
- Les MSP – structures innovantes de soins primaires – se voient l'objet de sollicitations multiples (prise en charge pluri-professionnelle et coordonnée, protocoles, coordination externe et développement des systèmes d'information, télémédecine, recherche clinique, etc) et doivent prioriser leurs actions. Cependant, si ces structures de soins primaires sont récentes, elles s'approprient doucement leur rôle d'acteurs de santé de proximité et tendent à offrir aux populations, une offre de santé et non pas seulement une offre de soins.

En quoi et pourquoi les professionnels de MSP privilégient-ils le développement d'aptitudes personnelles ?

Nadia Guillou, Asept

Il semble nécessaire d'adopter un langage commun avant toute chose. Même si notre objectif final commun est de développer de la santé communautaire, cela ne peut être le sujet premier de la collaboration (même si cela se concrétise réellement dans l'action). Les professionnels de santé sont intéressés et volontaires pour développer des actions de santé publique, mais le temps de l'ingénierie manque.

Afin de formaliser une collaboration entre professionnels de santé et professionnels de la promotion santé, voici quelques recommandations :

- éviter le terme de "santé communautaire" en préambule, terme abstrait pour les professionnels de santé
- s'adapter, pour les professionnels de la promotion santé, au quotidien, au vocabulaire et à la temporalité des professionnels de santé (temporalité sensiblement différente entre les deux environnements professionnels)
- partir d'actions de prévention secondaire pour faire évoluer les professionnels de santé vers une démarche de promotion de la santé
- amener les professionnels de santé à consulter leurs patients sur les thèmes de santé, les sujets, les questions qui les intéressent
- développer des actions avec la participation active des patients, sans évoquer la santé communautaire : projet partagé par les patients, projet construit avec/par les patients...
- pour arriver à parler de santé communautaire, il est nécessaire qu'une action ait été réalisée concrètement, qu'elle ait fait ses preuves.
- ensuite il pourra être proposé la mise en place d'un organe consultatif composé de patients de la MSP pouvant être force de propositions et d'actions avec les professionnels de santé.

Le concept de MSP est encore jeune, les structures ne sont pas toutes au même stade de développement de leur projet de santé. Pour certaines, le poste de coordinatrice de la maison est un réel poste stratégique permettant de porter les actions de santé publique ; pour d'autres, cette mission sera portée par une infirmière d'éducation thérapeutique, par un médecin engagé... Mais pour beaucoup, l'ingénierie d'action devra encore être développée avec le soutien de partenaires et/ou des fédérations de maisons de santé.

La démarche demande du temps, temps d'évolution des pratiques des professionnels de santé et temps d'évolution des pratiques des professionnels de la promotion de la santé, mais le challenge est porteur de belles initiatives à travers la grande région Bourgogne Franche-Comté et à travers la France. Il est à la hauteur des enjeux de santé publique auxquels nous devons faire face ensemble, tous professionnels, acteurs et citoyens confondus.

Comment contribuer aux environnements favorables dans le cadre des MSP ?

Romain Pierlot et Marc Vandezande, Ireps BFC

- Proposer dès la formation initiale du travail pluriprofessionnel pour en promouvoir l'exercice
- Proposer des formations aux personnels de MSP sur le développement des compétences psychosociales et sur leurs capacités à travailler en groupe
- Accompagner les MSP dans une vision préventive en amont de l'approche thérapeutique et soutenir la promotion de la santé par des actions d'appui méthodologique à des actions innovantes portées par elles-mêmes
- Former les professionnels des MSP à la communication en santé afin d'élaborer des messages pour la santé positifs, valorisants et empathiques.

Élaborer et promouvoir ces messages implique d'intégrer des approches comme celles de la littératie en santé afin que le discours soit compréhensible et accessible à tous. Une telle démarche soutient l'empowerment des populations - le pouvoir d'agir - et porte attention aux inégalités sociales de santé.

Note de lecture : Au Canada, la littératie en santé est définie comme étant la « capacité de trouver, de comprendre, d'évaluer et de communiquer l'information de manière à promouvoir, à maintenir et à améliorer sa santé dans divers milieux au cours de sa vie ». Il est essentiel que les professionnels de la santé puissent offrir une information claire et fiable pour aider les gens à prendre soin de leur santé.

